

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00920

Numéro SIREN : 819 104 514

Nom ou dénomination : A VOTRE SERVICE

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2024 sous le numéro de dépôt 1132

2024 500 2232

Désignation de l'entreprise		SARL A VOTRE SERVICE		61 Rue du Docteur Delegrange		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		59960 NEUVILLE EN FERRAIN					
SIRET		8 1 9 1 0 4 5 1 4 0 0 0 1 6					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31/12/2022		31/12/2021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF							

SARL A VOTRE SERVICE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 61 RUE DU DOCTEUR DELEGRANGE
59960 NEUVILLE EN FERRAIN

N°SIREN : 819 104 514 – RCS LILLE METROPOLE
SIRET : 819 104 514 00016

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 29 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-neuf juin,
A onze heures,

Les associés de la société « SARL A VOTRE SERVICE » se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires.

Monsieur Hervé BACQUET préside la séance en sa qualité de gérant associé.

Le président constate que tous les associés sont présents ou représentés. En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- une copie de la conv

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la Société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2022, les approuve, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 1 761.57 €, de la manière suivante :

- Au compte « Autres réserves » 1 761.57 €

Le compte « Autres réserves » passera de 52 779.80 € à 54 541.37 € au 29 juin 2023, après affectation du bénéfice net comptable de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Les associés constatent qu'au titre des trois exercices précédents, il n'a pas été distribué de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés.

Les associés ont pris note qu'aucun dividende et acompte sur dividende n'a été distribué au titre de cet exercice 2022 comme pour l'intégralité de tous les exercices précédents clos depuis la création de la SARL A VOTRE SERVICE.

Signatures :

Hervé BACQUET



Florian BACQUET

